

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2009 N°18/
16 avril 2009

- Décision du 10 avril 2009 portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués - DIR Bassin de la Seine	P 2
- Décision du 10 avril 2009 portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur - DIR Bassin de la Seine	P 13
- Décision du 14 avril 2009 portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur – DL Bourgogne	P 23
- Décision du 14 avril 2009 portant délégation de signature pour la gestion des occupations temporaires du domaine public fluvial – DL Bourgogne	P 26
- Décision du 14 avril 2009 portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire – DL Bourgogne	P 28

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex



Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués

La Directrice interrégionale du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée, pour l'année 1991,

**direction
interrégionale
du bassin
de la Seine**

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°61-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n° 92-957 du 8 septembre 1992 complétant les dispositions de l'article 27-1 du décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié et complété par le décret n° 91-696 du 18 juillet 1991 portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU l'arrêté ministériel en date du 17 juin 2003, nommant Madame Marie-Anne BACOT, administratrice civile hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle,
75732 Paris cedex 15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991.
article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E.
Iva intracommunautaire FR 21 552 017 303. Siret 552 017 303 00017
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à :

- M. Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et chaussées, directeur délégué,
- M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef de service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du service.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Gaston THOMAS-BOURGNEUF et Jean LE DALL, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, au secrétaire général;
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général du service navigation de la Seine.

Article 3 :

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales par intérim,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE, responsable du pôle bateaux-logement.

Article 5 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

Délégation est donnée aux personnes visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;

Article 8 :

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Michel LEFEVRE ⇨ Chef d'agence de Saint-Mammès
- M. Bernard LEGER ⇨ Chef d'agence de Saint-Quentin

Article 9 :

Délégation est donnée à :

- M. Philippe BEINAT, TSC, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BEINAT, la délégation prévue à l'article 10 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- M. Jean-Luc SUBERCHICOT, SAE, adjoint au chef du CRCE.

Article 11 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation , en date du 10 mars 2009.

Article 12 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 10 AVR. 2009

**La Directrice Interrégionale du Bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**



Marie-Anne BACOT

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mlle Florence Henry	Chef du pôle personnel
M. Rémy BLANES	Chef du bureau formation et concours
M. Philippe BEINAT	Chef du bureau de la comptabilité centrale
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux Chef du parc automobile (par intérim)
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Julien BOUCAULT	Chef de la subdivision politique technique
M. Gérard LEITZ	Chef de la subdivision gestion du trafic
Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON M. Thierry VERDIER	Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation
M. Julien DIRIBARNE	Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Nathalie RICHER	Chef du pôle direction d'investissement, études et méthodes
M. Vincent GOHIN	Chef de la subdivision études et grands travaux 1
M. Grégoire ISIDORE	Chef de la subdivision études et grands travaux 2
M. Didier CATTENOZ	Chef de la subdivision études et grands travaux 3
M. Olivier CHARDAIRE	Chef de la subdivision études et grands travaux 4

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

M. Jean-Marie QUEMENER	Chef de la subdivision spécialisée qualité et police de l'eau
M. William THOMAS	Chef de la subdivision connaissance et réseaux de mesures

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle bateaux-logement
-------------------	-------------------------------

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Pierre DUBRULLE	Chef du pôle administratif
Mlle Cécile BASSERY M. Daniel GESTIN	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Cyril DEMEUSY M. Michel CARRIERE	Chef de la subdivision de Pontoise Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages
M. Alain DUFLOT M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
Mme Magali COCCHIO M. Denis TONDU	Chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures Adjoint au chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures
M. Thierry GIRARD	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Pascal VINET	Chef du département développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Mme Claudine JOURDAIN	Chef du bureau administratif
M. Luc-André JAXEL-TRUER M. Olivier MONTFORT M. Michel COLOMINE	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Xavier FOUQUART M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
Mme Dominique TERRACHER-BEARD M. Thierry PICOT	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Patrick ROGER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Xavier FOUQUART M. Georges PARIS M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Meaux (par intérim) Adjoint au chef de la subdivision de Meaux Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. François BOURIOT	Chef de la division technique
M. Pascal AZEMA	Responsable de la cellule marchés et programmation
M. Daniel TOURNETTE M. Marc BERTHE	Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU	Chef du bureau administratif
M. Éric SCHMITT M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Bernard CHANTRELLE M. Bernard WLODARCZIK	Chef de la subdivision de Péronne Adjoint au chef de la subdivision de Péronne
M. Bernard CHANTRELLE	Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par intérim)
Mme Nadine PRUD'HOMME	Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin
M. Yannick LAISIS	Chef du bureau études

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Mme Nathalie LABONDE	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en- Champagne
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père
M. Laurent HERMIER	Chef de la subdivision de Rethel (à compter du 1 ^{er} mai 2009)
M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel par intérim (jusqu'au 30 avril 2009) Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN	Hydrographe de la vedette BELGRAND
M. Didier SELLIER	Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

Pôle financier

M. Bernard LEGER	Responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin
M. Sylvain DUQUENNE	Adjoint au responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI	Responsable du magasin
---------------------	------------------------

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU	Adjoint automatisme
M. Pascal TREHOUT	Responsable des pontons

Département développement de la voie d'eau :

M. Bertrand NEVEUX	Adjoint responsable département
--------------------	---------------------------------

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET	Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. Michel NEYT	Adjoint au responsable de l'unité exploitation des ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT	Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
--------------------	-----------------------------------------------------

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

M. Philippe RAVET	Responsable atelier
M. Hervé WILMORT	Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS	Responsable secteur aval
M. Pascal GREGOIRE	Responsable secteur amont

M. Oswald DECLOMESNIL
M. Jean-René CAMPOS

Responsable maintenance amont
Responsable maintenance aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN
M. Dominique NOLIN
M. Richard MARCHAL

Responsable secteur Nogent
Responsable secteur Bray
Responsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Jean SERRIER
M. Bruno DEPERRIAUX
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études d'opération et surveillance travaux
Responsable secteur Villeneuve
Secteur Villeneuve
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du
domaine public fluvial
Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Gérard MASAU
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval
Responsable secteur amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Daniel MOREAU
M. Philippe KUC

Responsable de la circonscription Péronne et
Moislains
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de
l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et
Comin

Subdivision de Château-Thierry :

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Emmanuel CHOISY

Responsable de la circonscription de Damery
(jusqu'au 31/05/09)
Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Didier ELOY
M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Reims et
Loivre
Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

Subdivision Technique :

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique



Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

**direction
interrégionale
du bassin
de la Seine**

La Directrice interrégionale du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990 modifiée, pour l'année 1991,

VU la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991, modifié, portant dispositions diverses en matière de transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 17 juin 2003, nommant Madame Marie-Anne BACOT, Administrateur civil hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à Madame Marie-Anne BACOT, chef du service navigation de la Seine,

SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle,
75732 Paris cedex 15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00017
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, directeur délégué,
- M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef du service et directeur de l'exploitation et de la modernisation du service navigation de la Seine;

à l'effet de signer, en mon nom, toute pièce et d'exécuter dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de service, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché, quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché, quel qu'en soit le montant.

Article 2 :

Subdélégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.

Le chef de subdivision ou son adjoint, sous l'autorité desquels est situé chacun des agents visés dans le présent article, exercera son contrôle et validera l'acte ou la décision préalablement à toute commande.

Article 5 :

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 10 mars 2009.

Article 6 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 10 AVR. 2009

**La Directrice Interrégionale du Bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Marie-Anne BACOT

ANNEXE I

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Alain COUDRET

Chef du service Gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Antoine BERBAIN

M. Hugues LACOURT

Chef du service techniques de la voie d'eau

Adjoint au chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

Mlle Stéphanie BLANC

Mme Muriel CHAUVEL

Chef du service eau et environnement

Adjoint au chef du service eau et environnement

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

M. Francis MICHON

Mme Emmanuelle FOUGERON

Chef du service sécurité des transports

Adjoint au chef du service sécurité des transports

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET

Chef du service du développement et des affaires domaniales (par intérim)

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par intérim)

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Didier BEAURAIN

Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par intérim)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

M. Jean-Michel BERGERE

Chef de l'arrondissement Picardie

Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

Mme Martine DELOZANNE

Chef de l'arrondissement Champagne

Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mlle Florence Henry	Chef du pôle personnel
M. Rémy BLANES	Chef du bureau formation et concours
M. Philippe BEINAT	Chef du bureau de la comptabilité centrale
M. Thierry LEBRETON	Chef du bureau des moyens généraux Chef du parc automobile (par intérim)
M. Frédéric LE PENNUISIC	Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Julien BOUCAULT	Chef de la subdivision politique technique
M. Gérard LEITZ	Chef de la subdivision gestion du trafic
Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON M. Thierry VERDIER	Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation
M. Julien DIRIBARNE	Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Nathalie RICHER	Chef du pôle direction d'investissement, études et méthodes
M. Vincent GOHIN	Chef de la subdivision études et grands travaux 1
M. Grégoire ISIDORE	Chef de la subdivision études et grands travaux 2
M. Didier CATTENOZ	Chef de la subdivision études et grands travaux 3
M. Olivier CHARDAIRE	Chef de la subdivision études et grands travaux 4

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

M. Jean-Marie QUEMENER	Chef de la subdivision spécialisée qualité et police de l'eau
M. William THOMAS	Chef de la subdivision connaissance et réseaux de mesures

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle bateaux-logement
-------------------	-------------------------------

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Pierre DUBRULLE	Chef du pôle administratif
Mlle Cécile BASSERY M. Daniel GESTIN	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Cyril DEMEUSY M. Michel CARRIERE	Chef de la subdivision de Pontoise Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages
M. Alain DUFLOT M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
Mme Magali COCCHIO M. Denis TONDU	Chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures Adjoint au chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures
M. Thierry GIRARD	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Pascal VINET	Chef du département développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Mme Claudine JOURDAIN	Chef du bureau administratif
M. Luc-André JAXEL-TRUER M. Olivier MONTFORT M. Michel COLOMINE	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Xavier FOUQUART M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
Mme Dominique TERRACHER-BEARD M. Thierry PICOT	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS	Chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Patrick ROGER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Xavier FOUQUART M. Georges PARIS M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Meaux (par intérim) Adjoint au chef de la subdivision de Meaux Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. François BOURIOT	Chef de la division technique
M. Pascal AZEMA	Responsable de la cellule marchés et programmation
M. Daniel TOURNETTE M. Marc BERTHE	Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU	Chef du bureau administratif
M. Éric SCHMITT M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Bernard CHANTRELLE M. Bernard WLODARCZIK	Chef de la subdivision de Péronne Adjoint au chef de la subdivision de Péronne
M. Bernard CHANTRELLE	Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par intérim)
Mme Nadine PRUD'HOMME	Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin
M. Yannick LAISIS	Chef du bureau études

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Mme Nathalie LABONDE	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en- Champagne
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père
M. Laurent HERMIER	Chef de la subdivision de Rethel (à compter du 1 ^{er} mai 2009)
M. Vincent TRITON	Chef de la subdivision de Rethel par intérim (jusqu'au 30 avril 2009) Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

Pôle financier

M. Bernard LEGER
M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin
Adjoint au responsable du centre de gestion du
transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Département développement de la voie d'eau :

M. Bertrand NEVEUX

Adjoint responsable département

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. Michel NEYT

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

M. Philippe RAVET
M. Hervé WILMORT

Responsable atelier
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Pascal GREGOIRE

Responsable secteur aval
Responsable secteur amont

M. Oswald DECLOMESNIL
M. Jean-René CAMPOS

Responsable maintenance amont
Responsable maintenance aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN
M. Dominique NOLIN
M. Richard MARCHAL

Responsable secteur Nogent
Responsable secteur Bray
Responsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Jean SERRIER
M. Bruno DEPERIAUX
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études d'opération et surveillance travaux
Responsable secteur Villeneuve
Secteur Villeneuve
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU
M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du
domaine public fluvial
Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Gérard MASAU
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval
Responsable secteur amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Daniel MOREAU
M. Philippe KUC

Responsable de la circonscription Péronne et
Moislains
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISSETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de
l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et
Comin

Subdivision de Château-Thierry :

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Emmanuel CHOISY

Responsable de la circonscription de Damery
(jusqu'au 31/05/09)
Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

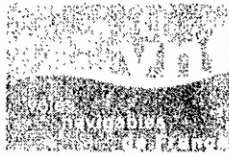
M. Didier ELOY
M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Reims et
Loivre
Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

Subdivision Technique :

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique



Dijon, le 4 AVR. 2009

**DELEGATION DE SIGNATURE
EN MATIERE DE REPRESENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Décision du Délégué Local du Canal de Bourgogne

Le Délégué Local du Canal de Bourgogne,

VU le code des marchés publics,

VU la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990 notamment son article 124,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment son article 191,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies navigables de France, au transport fluvial et au domaine public fluvial,

VU la décision du 3 mars 2009 du Directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel du 19 janvier 2007 nommant Monsieur Georges REGNAUD directeur régional de l'équipement de Bourgogne et directeur départemental de l'équipement de la Côte de d'Or,

DECIDE

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de M. REGNAUD délégué local du Canal de Bourgogne, délégation est donnée à :

- M. François BORDAS, directeur départemental délégué de l'équipement de la Côte-d'Or,
- M. Jacky ROCHE, directeur adjoint au directeur départemental délégué,
- M. Hervé PELLETIER, responsable de l'arrondissement territorial d'aménagement de Montbard

A l'effet de signer tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre de montant inférieur à 90 000 € HT et de tous les actes s'y rapportant, ou des conventions.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. REGNAUD délégué local du Canal de Bourgogne, délégation est donnée à :

- M. François BORDAS, directeur départemental délégué de l'équipement de la Côte-d'Or,
- M. Jacky ROCHE, directeur adjoint au directeur départemental délégué,

A l'effet de signer tout acte ou décision préalable à la conclusion des marchés de montant supérieur à 90 000 € HT.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. REGNAUD, délégué local du Canal de Bourgogne, délégation est donnée à :

- M. François BORDAS, directeur départemental délégué de l'équipement de la Côte-d'Or,
- M. Jacky ROCHE, directeur adjoint au directeur départemental délégué,

A l'effet de signer tout acte ou décision relative à l'exécution des marchés de montant supérieur à 90 000 € HT.

Article 4 : Délégation de signature est donnée, sous le contrôle et la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques et dans les conditions fixées par le directeur départemental de l'équipement de la Côte d'Or dans la directive commande publique et les notes qui la complètent, à :

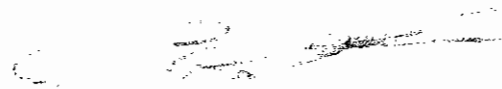
- M. Claude REMOND, chef de la subdivision de Dijon-Navigation,
- M. Bernard SOUPAULT, chef de la subdivision de Tonnerre-Navigation,
- M. Jean-Claude BOULAY, chef du Pôle Canal de l'arrondissement territorial d'aménagement de Montbard

dans le cadre de leurs attributions et compétences et pour le territoire de l'unité dont ils seraient amenés à assurer l'intérim les marchés et de tous les actes s'y rapportant jusqu'à un montant maximum de 25 000 €.

Article 5 : Délégation est donnée aux agents, désignés à l'annexe à la présente décision, sous le contrôle et la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques et dans les conditions fixées par le directeur départemental de l'équipement de la Côte d'Or dans la directive commande publique et les notes qui la complètent, à l'effet de signer les marchés et de tous les actes s'y rapportant passés selon la procédure adaptée visée à l'article 26 I du code des marchés publics dans les limites fixées par cette annexe.

Article 6 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

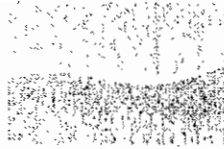
*Le Délégué Local du Canal de Bourgogne,
Le Directeur Départemental de l'Équipement,*



Signé : *Georges REGNAUD*

**Agents autorisés à signer des bons de commandes
sous le contrôle et la responsabilité de leur supérieur hiérarchique :**

	Agents	Grades	Montant
Subdivision de Dijon - Navigation			
	Daniel MULLER	CTRL P	1 525 €
Subdivision de Tonnerre - Navigation			
	Dominique BESSET	CTRL P	1 525 €
	Jean-François MATHEVET	CTRL P	1 525 €
	Jean-Guy DUPAQUIER	CTRL	1 525 €
	Guy BOLLOT	CEE/P	230 €
	Rémi GUYARD	CEE/P	230 €
	Éric COLLIN	CEE/P	230 €
	Gérard JEHANNO	CEE/P	230 €
	Joël GONIN	CEE/P	230 €
	Guy PANSIOT	CEE	230 €
	Claude GARROPIN	CEE	230 €
	Sylviane GILSANZ	CEE	230 €
	Olivier MURAT	CEE	230 €
	Christian STOOP	CEE	230 €
	Boris JET	CEE	230 €
	Jean-Michel SIRI	CEE	230 €
	Cyrille LEJEUNE	CEE	230 €



Dijon, le 14 AVR. 2009

**DELEGATION DE SIGNATURE
POUR LA GESTION DES OCCUPATIONS TEMPORAIRES
DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL**

Décision du Délégué Local du Canal de Bourgogne

Le Délégué Local du Canal de Bourgogne,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié et complété par le décret n° 2008-1321 du 16 décembre 2008, relatif à Voies navigables de France, au transport fluvial et au domaine public fluvial,

VU le décret n° 91-796 du 20 août 1991 modifié, relatif au domaine confié à Voies navigables de France,

VU le décret n° 91-797 du 20 août 1991 modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 portant délégation de pouvoirs du Directeur général de Voies navigables de France aux représentants locaux de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel du 19 janvier 2007 nommant Monsieur Georges REGNAUD directeur régional de l'équipement de Bourgogne et directeur départemental de l'équipement de la Côte de d'Or,

DECIDE

Article 1er : Délégation est donnée à :

- M. Hervé PELLETIER, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., Chef de l'Arrondissement Territorial d'Aménagement de Montbard,
- M. Claude REMOND, Technicien Supérieur en Chef de l'Equipement, Chef de la Subdivision de DIJON-NAVIGATION,
- M. Bernard SOUPAULT, Technicien Supérieur de l'Equipement, Chef de la Subdivision de TONNERRE-NAVIGATION,
- M. Jean-Claude BOULAY, Ingénieur des T.P.E., responsable du Pôle Canal de Bourgogne

A l'effet de signer dans la limite de leur circonscription administrative les actes suivants :

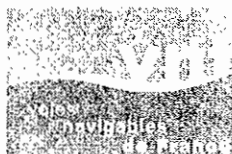
- tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares ;

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Le Délégué Local du Canal de Bourgogne,
Directeur Régional et Départemental de l'Equipement,



Signé : Georges REGNAUD



Dijon, le 14 AVR. 2009

**DELEGATION DE SIGNATURE
POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
D'ORDONNATEUR SECONDAIRE**

Décision du Délégué Local du Canal de Bourgogne

Le Délégué Local du canal de Bourgogne,

VU la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990 notamment son article 124,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment son article 191,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des ordonnateurs secondaires,

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature à M. REGNAUD, directeur départemental de l'Équipement de la Côte-d'Or,

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux représentants locaux de Voies navigables de France,

VU la décision du directeur Interrégional du Centre-Est en date du 3 avril 2009,

VU l'arrêté ministériel du 19 janvier 2007 nommant Monsieur Georges REGNAUD directeur régional de l'équipement de Bourgogne et directeur départemental de l'équipement de la Côte de d'Or,

DECIDE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à :

- M. François BORDAS, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., Directeur départemental délégué de l'Équipement de Côte-d'Or,
- M. Jacky ROCHE, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., Directeur départemental adjoint ,
- M. Hervé PELLETIER, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., Chef de l'Arrondissement Territorial d'Aménagement de Montbard,
- M. Benoit HUE, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., Secrétaire général,

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements comptables auprès du Directeur Interrégional de la région Centre Est de VNF et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées à l'article 1^{er}, délégation de signature est donnée à :

- M. Claude REMOND, Technicien Supérieur en Chef de l'Equipement, Chef de la subdivision de DIJON-NAVIGATION (unité comptable 6201 à Dijon Navigation),
- M. Bernard SOUPAULT, Technicien Supérieur Principal de l'Equipement, Chef de la subdivision de TONNERRE-NAVIGATION (unité comptable 6202 à Tonnerre Navigation),
- M. Jean-Claude BOULAY Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, Chef du Pôle Canal de l'Arrondissement Territorial d'Aménagement de Montbard

à l'effet de signer chacun dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,

Article 3 : Délégation de signature est donnée à :

- Mme Sylvie POPINEAU, attachée administrative, en tant que responsable du C.R.C.E

à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences :

- Les propositions d'engagements comptables,
- Les pièces comptables et les documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses,
- Les documents relatifs à l'exécution des recettes

En cas d'absence de Mme Sylvie POPINEAU, délégation de signature est donnée à M. Christian BAUDEWYNS, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E., adjoint au chef du service Loire et Voies navigables.

En cas d'absence ou d'empêchement durables et simultanés de Mme Sylvie POPINEAU et de M. Christian BAUDEWYNS, délégation de signature est donnée à M. Daniel GUILLARD dans les mêmes limites.

Article 4 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

*Le Délégué Local du Canal de Bourgogne,
Le Directeur Régional et Départemental de l'Equipement,*



Georges REGNAUD